

Aux Associées de l'Archiconfrérie de Sainte-Angèle,
Section des Ursulines de Québec.

La Circulaire No. 1 (nov. 1866) étant épuisée, quoique imprimée à mille exemplaires, les notes qui suivent en tiendront lieu.

Sainte Angèle, selon la remarque d'un grand nombre d'écrivains, est presque la seule grande sainte du siècle où elle vécut. Elle fonda, il y a plus de trois cents ans, l'institut connu sous le nom d'Ursulines, qui se répandit dans la plupart des contrées de l'Europe.

Sainte Angèle fut béatifiée en 1768 et canonisée en 1807.

En 1861, l'immortel Pie IX rendit obligatoires par tout le monde, la messe et l'office de la Sainte.

Au mois de mai 1863, les Pères du concile de Québec faisaient remarquer que l'Eglise, pour donner aux jeunes filles une éducation soignée sous tous les rapports, venait de leur présenter pour modèle sainte Angèle Merici, fondatrice des Ursulines.

A cette époque même, c'est-à-dire le 17 avril 1863, le Saint-Père érigeait une archiconfrérie en l'honneur de sainte Angèle, invitant les mères de famille et les jeunes filles à se mettre sous sa protection.

GEO. L. LEMOINE, PTRE.

Ursulines de Québec, août 1885.